

MARIE-PIERRE NOËL

## LA FORME DES PREMIERS MANUELS DE RHÉTORIQUE: DES *TECHNAI LOGON* À LA RHÉTORIQUE À ALEXANDRE

On a coutume de considérer que les premiers manuels de rhétorique, connus sous le nom de *technai logon*, auxquels fait allusion Platon dans le *Phèdre* et Aristote dans la *Rhétorique*, furent non pas des traités théoriques, mais des recueils de «discours-modèles», comme l'*Éloge d'Hélène* ou la *Défense de Palamède* de Gorgias, des discours offerts par le maître à l'imitation des élèves. L'idée a été émise pour la première fois par Gercke, dans un article publié dans la revue *Hermes* en 1897<sup>1</sup>, et elle a été reprise, avec quelques nuances, par tous les spécialistes de la rhétorique depuis lors<sup>2</sup>. C'est à partir de cette hypothèse que Thomas Cole a pu soutenir en 1991<sup>3</sup> que la notion de rhétorique n'était clairement attestée seulement chez Platon et Aristote; que c'était Platon en partie dans le *Phèdre* – par le commentaire qu'il proposait des différents discours (notamment le commentaire du discours de Lysias) – et surtout Aristote – qui, dans sa *Rhétorique*, insérait des extraits d'orateurs qu'il commentait et qu'il utilisait comme exemple de sa doctrine, sans en produire lui-même – qui constituaient ce que Cole nomme les débuts d'une classification théorique et d'une conception réflexive, abstraite, de la rhétorique. La rhétorique telle que nous l'envisageons serait donc une invention de la philosophie, ce qui expliquerait la forme nouvelle adoptée désormais par les premiers traités de rhétorique que nous ayons conservés, à savoir la *Rhétorique* d'Aristote et la *Rhétorique à Alexandre*, éloignée désormais de la forme d'un discours. Des *technai logon* du Ve siècle aux traités du IVe siècle, il y aurait donc eu une véritable rupture épistémologique.

<sup>1</sup> A. GERCKE, *Die alte τέχνη ῥητορικὴ und ihre Gegner*, in *Hermes* 32 (1897), pp. 348-59.

<sup>2</sup> Il y a néanmoins un certain flottement parmi les spécialistes de la question: ainsi, Stephen USHER (*Greek Oratory: Tradition and Originality*, Oxford 1999, p. 2, note 3) suggère que l'on ne peut exclure l'existence de manuels organisant les différents *topoi* de façon systématique, étant donné la fréquence de formules similaires dans les textes conservés.

<sup>3</sup> T. COLE, *The Origins of Rhetoric in Ancient Greece*, Baltimore 1991.

Une telle hypothèse est difficile à vérifier en l'absence des *technai logon* du Ve siècle. La seule description que nous ayons conservée de ces oeuvres, celle du *Phèdre* 261a-e et 266d-267d, n'est en effet guère explicite. Dans le dialogue, elles portent essentiellement sur l'art d'écrire des plaidoyers et sont associées d'abord à Gorgias (261b-c). Par la suite, Socrate va énumérer leur contenu en suivant l'ordre d'un discours judiciaire (266d sq.) et en mentionnant plusieurs noms (Théodore de Byzance, Événos de Paros, Gorgias et Tisias, Prodicos, Hippias, Pôlos, Licymnios, Protagoras, Thrasymaque): le «prologue» (προοίμιον); le «récit» (διήγησις); les «indices» (τεκμήρια) et «vraisemblances» (εἰκότα), que Théodore aurait nommés «établissement de preuve» (πίστωσις) et «supplément d'établissement de preuve» (ἐπιπίστωσις); la «réfutation» (ἐλεγχος) et le «supplément de réfutation» (ἐπέλεγχος); l'«insinuation» (ὑποδήλωσις), les éloges indirects (παρέπαινοι) et les blâmes indirects (παράφογοι); la «brièveté d'expression et amplification infinie» (συντομίαν τε λόγων καὶ ἄπειρα μήκη); les «discours mesurés» (μέτριοι λόγοι); le «redoublement d'expression» (διπλασιολογία), l'«expression sentencieuse» (γνωμολογία) et l'«expression imagée» (εἰκονολογία); la «propriété de la langue» (εὐπέεια, ὀρθοπέεια); la réfutation des calomnies (διαβολαί); la «récapitulation» (ἐπάνοδος, τὸ ἐν κεφαλῇ ὑπομνήσαι):<sup>4</sup>

PHÈDRE — Il y a une masse de choses à dire, je suppose, Socrate, rien qu'avec ce que contiennent les livres qu'on a écrits sur l'art oratoire (τά γ' ἐν τοῖς βιβλίοις τοῖς περὶ λόγων τέχνης γεγραμμένοις).

SOCRATE — (...) Il y a d'abord, je pense, le «preamble» (προοίμιον), qu'on doit prononcer au début du discours. (...) En second lieu vient l'«exposition» (διήγησις), puis les «témoignages à l'appui» (μαρτυρίας), en troisième, les «indices» (τεκμήρια), en quatrième lieu, les «présomptions» (εἰκότα). Il y a aussi, si je ne me trompe, au dire du moins de cet excellent ciseleur de discours qui vient de Byzance, la «preuve» et le «supplément de preuve» (πίστωσιν καὶ ἐπιπίστωσιν).

PHÈDRE — Tu veux me parler du magistral Théodore.

SOCRATE — Bien sûr! Pour lui, en outre, il faut procéder à la «réfutation» et au «supplément de réfutation» dans l'accusation comme dans la défense (ἐλεγχόν τε καὶ ἐπέλεγχον). Mais le magnifique Événos de Paros, ne l'introduisons-nous pas au milieu du débat? lui qui le premier a inventé l'«insinuation» (ὑποδήλωσιν) et les «éloges indirects» (παρεπαινοῦς), pour en faciliter la remémoration? C'est un savant homme! Et Tisias et Gorgias, les laisserons-nous dormir, eux qui ont vu qu'il faut donner aux vraisemblances la présence sur la vérité et qui font aussi par la seule force du discours paraître petites les grandes choses et grandes les petites choses, donnent aux thèmes nouveaux le cachet de l'ancien, et aux anciens l'aspect de la nouveauté et ont inventé la manière de parler brièvement ou de produire d'interminables développements sur tous les sujets (οἱ πρὸ τῶν ἀληθῶν τὰ εἰκότα εἶδον ὡς τιμητέα μάλλον, τὰ τε αὖ σμικρὰ μεγάλα καὶ τὰ μεγάλα σμικρὰ φαίνεσθαι ποιοῦσι διὰ ῥώμην λόγου, καινὰ τε ἀρχαίως τὰ τ' ἐναντία καινῶς, συντομίαν τε λόγων καὶ ἄπειρα μήκη περὶ πάντων ἀνεῦρον). Pourtant, un jour que j'en parlais à Prodicos, il se mit à rire et me déclara qui lui seul avait trouvé la méthode exigée par l'art oratoire (ὦν δεῖ λόγων τέχνην): cet art ne réclame ni la longueur ni la brièveté, mais la juste mesure (οὔτε μακρῶν οὔτε βραχέων ἀλλὰ μετρίων). (...) Et Pôlos? Comment

<sup>4</sup> *Phèdre*, 266d-267d (trad. L. Brisson mod.).

nous y prendrons-nous pour donner une idée de ses *Sanctuaires oratoires des Muses* (Μουσεία λόγων); de ce qu'il dit sur le «redoublement» (διπλασιολογίαν), le «style sentencieux» (γνωμολογίαν), le «style imagé» (εἰκονολογίαν)? Et le *Vocabulaire* de Licymnios, dont ce dernier fit cadeau à Pôlos pour la composition de son *Sur la beauté de la langue* (εὐσπέιας)? (...) Il y avait une *Propriété de la langue* [de Protagoras] (ὀρθοπέπεια) et beaucoup d'autres belles choses. À dire vrai, pour les discours qui font pousser des gémissements (τῶν οἰκτρογόνων), (...) celui qui est passé maître en cet art c'est (...) le puissant Chalcédonien [Thrasymaque]. Homme qui n'eut pas son pareil à la fois pour mettre les foules en colère, puis, à l'inverse, pour apaiser leur fureur par enchantement, par des incantations, selon son expression. Il excelle aussi bien aux calomnies (διαβολάς) qu'à la destruction des calomnies, quel qu'en soit le motif. Quant à la toute fin du discours, il semble y avoir accord général, même si les uns l'appellent «récapitulation» (ἐπάνοδον) et les autres autrement.

PHÈDRE — Tu veux parler du fait que l'on rappelle à la fin aux auditeurs sous forme de résumé chacun des points dont il a été question (τὸ ἐν κεφαλαίῳ ἕκαστα λέγει ὑπομνήσαι ἐπὶ τελευτῆς τοῖς ἀκούοντας περὶ τῶν εἰρημένων).

La forme prise par l'exposé du *Phèdre* peut laisser perplexe, mais elle ne coïncide pas entièrement avec la thèse de Cole. Si elle reproduit l'ordre des *technai logon* véritables, il faudrait supposer que ces dernières contenaient un certain nombre de réflexions théoriques témoignant d'une forme d'abstraction bien supérieure à celle de simples «discours-modèles». Du Ve au IVe siècle, il s'agirait alors non d'une rupture mais d'une évolution, dans laquelle on passerait progressivement du discours seul – en l'occurrence un plaidoyer judiciaire – à une forme plus ouverte, intégrant des éléments de commentaire et d'analyse technique. Toutefois, selon Cole, l'ordre des différents items du *Phèdre* proviendrait de Platon lui-même, ce qui est au demeurant impossible à prouver<sup>5</sup> mais lui permet de préserver la thèse qu'il soutient, à savoir celle de la rupture entre *technai logon* et traités du IVe siècle.

Faut-il en rester là et renoncer à prendre partie entre ces deux thèses? Un élément peut inciter à réviser l'idée d'une séparation radicale entre forme des premiers manuels de rhétorique et forme prise ensuite par les traités de rhétorique au IVe siècle: la composition de la *Rhétorique à Alexandre*, oeuvre insérée dans le corpus d'Aristote et proposant un modèle de traité de rhétorique très différent de celui d'Aristote. Ce traité, couramment attribué à Anaximène de Lampsaque, mais que Pierre Chiron, dans l'édition qu'il en a proposée dans la Collection des Universités de France en 2002, préfère attribuer à un «pseudo-Aristote» à cause de sa transmission de type fluide<sup>6</sup>, contient un texte non seulement déformé par les accidents habituels de transmission, mais qui a fait l'objet d'une véritable réécriture aristotélisante. Toutefois, il semble que les altérations subies soient relativement superficielles et ne compromettent pas gravement la doctrine, dont l'essentiel peut avoir été mis par écrit entre 430 et 400<sup>7</sup>, mais qui serait le fruit d'une

<sup>5</sup> COLE, *op. cit.*, p. 130-132 (esp. p. 131): «It is easy to assume (and often is assumed) that the ordering of items in this list is both traditional – a replica of the way the items would appear in a typical techne – and chronological, a replica of what would be found in a typical speech. In fact, however, it is nowhere explicitly stated that the arrangement is traditional rather than of Socrates' own devising (...).»

<sup>6</sup> Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, Texte établi et traduit par P. CHIRON, Paris 2002, p. CIV-CVI.

<sup>7</sup> CHIRON, *op. cit.*, p. CIII.

réflexion plus ancienne, remontrant souvent à la première moitié du IV<sup>e</sup>, voire à la fin du Ve siècle<sup>8</sup>.

La composition de la *Rhétorique à Alexandre* a laissé nombre de critiques perplexes. On distingue en général deux parties:

- une partie A (chap. 1-28), elle-même divisée entre les chap. 1-5 (les genres et les espèces du discours politique) puis 6-28 (les moyens communs à toutes les espèces);
- une partie B (chap. 29-37), consacrée aux parties des différentes espèces de discours; cette partie donne une impression d'autonomie, souvent relevée par les critiques, quoique, pour Pierre Chiron, «si la matière et la terminologie sont sensiblement hétérogènes, et trahissent une appropriation inégalement «digérée» d'influences extérieures, sans compter de probables interventions tardives sur le texte, il paraît difficile de dénier au traité, dans ses défauts mêmes, une véritable unité de pensée et de style».<sup>9</sup>

L'épilogue enfin pose problème (chap. 38), parce qu'il traite d'un sujet qui n'a pas été annoncé, la nécessité de conformer sa vie aux éléments du discours examinés dans le traité:

Mais notre soin doit (χρη̄ δέ...) s'étendre non seulement à nos discours mais aussi à notre propre vie (μη̄ μόνον περῑ τοὺς λόγους ἀλλὰ καὶ περῑ τὸν βίον), que nous devons régler d'après les formes énoncées (ταῖς ἰδέαις ταῖς εἰρημέναις), car une bonne préparation dans la vie personnelle concourt à la fois à l'efficacité persuasive et à l'obtention d'une réputation d'honnêteté. Il faut donc d'abord diviser tes actes (διελέσθαι... τὰ πράγματα) selon la division globale de la doctrine (κατὰ τὴν ὅλην τοῦ παιδευμάτος διαίρεσιν) (...); ensuite, tu dois procéder à la préparation personnelle à l'instar de ce que nous avons étudié à propos des auditeurs dans le cadre de l'exorde (...). En outre, à l'image de la narration qui doit être rapide, claire et crédible, il faut donner à tes actions des qualités de même nature (...). Elles auront de la crédibilité, si tu n'agis pas en contradiction avec ton propre caractère (παρὰ τὸ ἦθος τὸ σαυτοῦ) [...]. Instruits par l'épilogue, nous remettons en mémoire nos paroles antérieures en les répétant succinctement; pour nos actions passées, le rappel se fera à partir de nos actes présents, quand nous entreprendrons les mêmes actions qu'avant ou des actions semblables (ἐκ δὲ τοῦ ἐπιλόγου περῑ μὲν τῶν λελεγμένων μνημονικῶς ποιήσομεν ἐκ τοῦ πάλιν λέγειν κεφαλαιωδῶς περῑ <δὲ> τῶν πεπραγμένων ἐξ ὧν [δὲ] πράττομεν ἀναμνήσομεν οὕτως, ἐπειδὴν τὰς αὐτὰς πράξεις ἢ τὰς ὁμοίας μεταχειριζώμεθα ταῖς προτέραις). Le public sera dans des dispositions amicales à notre endroit, si nous accomplissons des actions qui passeront pour avoir été, être, ou devoir être bénéfiques. Notre action aura de la grandeur, si nous entreprenons des actions qui soient cause de nombreuses belles choses.

<sup>8</sup> CHIRON, op. cit., p. CVII sq. Sur les rapports entre le traité et l'oeuvre d'Isocrate, voir aussi M.-P. NOËL, *Isocrates and the Rhetorica ad Alexandrum : meaning and uses of tekmerion*, in *Rhetorica* 29, 3 (2011), p. 319-335.

<sup>9</sup> Voir sur ces points CHIRON, op. cit., p. XLVII-LIII (*La Rh. Al., un traité composite ?*), avec la bibliographie de la question. De A à B, le souci de définition des notions semble diminuer et les remarques devenir plus concrètes. On peut aussi constater des disparités de type doctrinal. Toutefois, pour Pierre Chiron, «si la matière et la terminologie sont sensiblement hétérogènes, et trahissent une appropriation inégalement «digérée» d'influences extérieures, sans compter de probables interventions tardives sur le texte, il paraît difficile de dénier au traité, dans ses défauts mêmes, une véritable unité de pensée et de style».

Telle est la façon dont il faut se préparer dans la vie; et du traité qui précède on tirera la façon dont il faut s'entraîner à l'éloquence (καὶ τοῦτον μὲν τὸν τρόπον χρῆ τὰ κατὰ τὸν βίον παρασκευάζειν, ἐκ δὲ τῆς προτέρας συντάξεως περὶ τοὺς λόγους γυμνάζεσθαι)<sup>10</sup>.

Il nous semble au contraire que le plan de la *Rhétorique* à *Alexandre* n'est pas si incohérent qu'il y paraît, qu'il suit la logique de composition des discours qu'il prône et qu'il pourrait bien fournir, si on l'examine de près, quelques clefs pour comprendre une évolution complexe et remettre en question l'opposition radicale entre théorie rhétorique du IV<sup>e</sup> siècle et *technai logon* du Ve siècle.

Pour le montrer, nous nous intéresserons essentiellement dans cet article à la définition de la récapitulation (*palillogia*), qui est, par la place qu'elle occupe dans la théorie, un des éléments essentiels et sans doute aussi une des clefs de composition de l'œuvre.

\*\*\*

Dans la *Rhétorique* à *Alexandre*, la récapitulation fait partie des moyens communs à toutes les espèces énoncés dans la partie A2 (chap. 6-28), après les *pisteis*, les moyens de persuasion ajoutés, puis les autres moyens (après l'anticipation ou procatalepse; les requêtes; et avant le raffinement de l'expression et la longueur des discours, l'agencement des mots, l'excellence de l'expression; les antithèses, parisoses et paromoïoses). Voici sa définition:

La récapitulation est une brève remise en mémoire. Il faut en faire usage à la fois à la fin des parties et à la toute fin des discours. Nous récapitulerons succinctement soit par une réflexion, soit par un bilan, soit par une prise de position, soit par des questions, soit par l'ironie [Παλιλλογία δὲ ἐστὶ μὲν σύντομος ἀνάμνησις, δεῖ δ' αὐτῇ χρῆσθαι καὶ περὶ τῶν μερῶν καὶ περὶ τῶν ὅλων λόγων τὰς τελευτάς. Παλιλλογήσομεν δὲ ἐν κεφαλαίοις ἢ διαλογιζόμενοι ἢ ἀπολογιζόμενοι <ἢ προαιρούμενοι> ἢ προσερωτῶντες <ἢ εἰρωνευόμενοι>]. Je vais montrer en quoi consiste chacune de ces manières de récapituler.

1. Faire état d'une réflexion (τὸ μὲν οὐ διαλογίζεσθαι), c'est par exemple: "je ne sais pas ce qu'auraient pu faire ces gens-là, s'il n'était pas clairement établi qu'ils nous ont laissé tomber autrefois, qu'ils ont monté – preuve en est faite – une expédition contre notre cité, et qu'ils n'ont jamais rien fait de ce qu'ils avaient convenu". Voilà donc comment présenter une réflexion.

2. Le bilan est du genre (τὸ μὲν οὖν διαλογίζεσθαι τοιοῦτόν ἐστι, τὸ δὲ ἀπολογίζεσθαι τοίονδε): "J'ai prouvé qu'ils ont été les premiers à rompre l'alliance, qu'ils ont pris l'initiative de nous attaquer quand nous faisons la guerre aux Lacédémoniens et qu'ils ont fait tous les efforts possibles pour réduire notre cité en esclavage". Voilà donc comment peut se présenter un bilan.

3. Le rappel à partir d'une prise de position, c'est par exemple (τὸ μὲν οὖν ἀπολογίζεσθαι τοιοῦτόν ἐστι, τὸ δ' ἐκπροαιρέσεως ἀναμνηστικὸν τοίονδε): "Il faut méditer le fait que, du jour où nous nous sommes liés d'amitié avec eux, il ne nous est jamais arrivé de subir quoi que ce soit de fâcheux de la part de nos ennemis, car ils sont venus à notre aide à plusieurs reprises, et ont ainsi empêché les Lacédémoniens de ruiner notre pays, et ils continuent, encore maintenant, à nous

<sup>10</sup> *Rb. Al.* 38, 1445b34-1446a35. Sauf avis contraire, nous citons dans tout l'article la traduction de CHIRON.

apporter beaucoup d'argent". Voilà donc comment nous ferons le rappel à partir d'une prise de position.

4. Le rappel à partir d'une question se fait ainsi (ἐκ προαιρέσεως μὲν οὖν οὕτως ἀναμνήσομεν, ἐξ ἐπερωτήσεως δὲ τόνδε τὸν τρόπον): "Il y a une chose que j'aimerais apprendre d'eux: pour quelle raison ne nous paient-ils pas le tribut qu'ils nous doivent ? car ils ne sauraient avoir l'audace de dire qu'ils sont dans le besoin, alors qu'ils tirent – c'est démontré – tant d'argent de leur terre chaque année; ils ne prétendront pas non plus que l'administration de leur cité leur occasionne de gros frais, eux qui – la chose est clairement établie – ont de loin parmi les insulaires les plus petites dépenses". Voilà donc comment récapituler à partir d'une question.

5. L'ironie (ἐκ μὲν οὖν ἐπερωτήσεως οὕτω παλλογήσομεν, εἰρωνεία δ' ) consiste à dire quelque chose en feignant de ne pas le dire ou à dénommer les choses par les mots contraires; la forme qu'elle peut revêtir, dans une brève remise en mémoire des propos tenus (ἐν τῷ περὶ τῶν εἰρημένων συντόμως ἀναμνήσκειν), est du genre: "Il n'est pas besoin, je crois, de dire que ces individus, qui se prétendent les auteurs de tant de bonnes actions, ont manifestement causé d'innombrables torts à la cité, tandis que nous, qu'ils traitent d'ingrats, sommes connus pour les avoir souvenus secourus et pour nous abstenir de toute injustice envers autrui". Voilà donc comment se présente le bref rappel énoncé sous forme d'omission feinte. La dénomination des choses par les mots contraires, maintenant, c'est par exemple: "Eux, les vertueux, sont connus pour avoir fait beaucoup de mal à leurs alliés, tandis que nous, les méchants, nous le sommes pour leur avoir valu de nombreux avantages".

C'est donc en opérant de brèves remises en mémoire par ces moyens que nous nous servirons des récapitulations à la fois à la fin des parties et à la toute fin des discours (διὰ τούτων μὲν οὖν συντόμως ἀναμνήσκοντες ταῖς παλλογίαις χρησόμεθα καὶ περὶ τῶν μερῶν καὶ περὶ τῶν ὅλων λόγων τὰς τελευτάς).<sup>11</sup>

Les exemples permettent de comprendre comment s'articulent les différentes formes de récapitulation dont il est question: une réflexion («je ne sais pas»); une constatation factuelle («j'ai montré»); une prise de position qui est de l'ordre de l'injonction («il faut méditer»); une question («il y a une chose que j'aimerais apprendre»); de l'ironie, qui présente sous forme négative, en prétendant ne pas le faire, un contenu positif. Il s'agit d'un élément de structure du discours, présent dans toutes les transitions, même s'il constitue également l'essentiel de l'*epilogos*.

Dans cette définition, les *kephalaia* (παλλογήσομεν δὲ ἐν κεφαλοῖσις), les «résumés», forment la récapitulation au sens propre (= redire sous forme de chapitres/résumés). Ces *kephalaia* entrent également dans la définition d'autres éléments, notamment celle de la *gnome*, présentée au chapitre 11, 1 comme «la déclaration sous forme de résumé (ὡς ἐνκεφαλαίῳ) d'une opinion personnelle sur les faits pris dans leur généralité». Sans doute est-ce pourquoi la *gnome* est en fait une des formes les plus importantes de récapitulation, avec l'enthymème<sup>12</sup>. En permettant à l'orateur de souligner les points essentiels de son argumentation et à l'auditeur de les mémoriser, les

<sup>11</sup> *Rb. Al.* 20, 1433b29-1434a31.

<sup>12</sup> Ainsi, au chapitre 32, 8, 1439a32-38, à la fin de la confirmation de l'exhortation : « Quand tu as passé en revue tout ce qui peut confirmer ton exhortation, couronne le tout en montrant succinctement (κεφαλαιωδῶς), sous forme d'enthymèmes et de sentences, qu'il est juste, utile, beau, et agréable, d'agir selon ton conseil. »

*kephalaia* constituent donc un mode d'expression qui repose sur une abstraction plus grande à l'intérieur du discours, à partir duquel peut s'élaborer la théorisation rhétorique<sup>13</sup>. Dans le passage du *Phèdre* que nous avons cité, c'était aussi l'élément essentiel de l'épilogue dans les *technai logon* (267d: τὸ ἐν κεφαλαίῳ ἕκαστα ... ὑπομνήσαι ἐπὶ τελευτῆς τοὺς ἀκούοντας περὶ τῶν εἰρημένων).

On notera également que, dans la *Rhétorique à Alexandre*, la fin de la définition de la récapitulation correspond à une récapitulation sous la forme d'une prescription (futur): «C'est donc en opérant de brèves remises en mémoire par ces moyens que nous nous servirons des récapitulations à la fois à la fin des parties et à la toute fin des discours.» Or, on constate le même usage de la palilogie dans l'ensemble du traité, qui met ainsi en pratique les prescriptions qu'il donne. La récapitulation fonctionne en effet à deux niveaux dans toute la *Rhétorique à Alexandre*:

- dans l'exposé théorique: définie comme partie commune aux discours dans la partie A, elle va se trouver à nouveau dans la partie B, dans laquelle sont désormais présentées les différentes parties des différentes espèces (εἴδη) de discours: exhortation et dissuasion (προτρεπτικόν, ἀποτρεπτικόν), éloge et blâme (ἐγκωμισιαστικόν, ψεκτικόν), accusation et défense (κατηγορικόν, ἀπολογητικόν), examen (ἐξεταστικόν); elle est mentionnée à sa place dans chaque type de discours (essentiellement comme partie de l'épilogue<sup>14</sup>);
- dans la composition du traité: elle structure aussi le texte lui-même, qui respecte les formules de transition. Ainsi, au chapitre 28,2, comme transition entre la partie A (les éléments communs aux discours) et la partie B (les différents types de discours) du traité:

Sur ces questions, voilà donc qui suffit (περὶ μὲν οὖν τούτων ἀποχρή): car les arguments du juste, du légal, du beau, de l'utile, etc., nous connaissons leur nature [= récapitulation sous forme de bilan].

<sup>13</sup> Les *kephalaia* sont aussi un élément essentiel de l'exorde (29, 1): «L'exorde est, généralement parlant, la préparation des auditeurs et la présentation sommaire (ἐν κεφαλαίῳ) de l'affaire à des gens qui ne la connaissent pas.»

<sup>14</sup> Par exemple, *Rh. Al.* 33, 34-6 (épilogue de l'exhortation): «Arrivés au terme de cette revue, nous récapitulerons ce que nous avons dit, sous forme de réflexion, de bilan, de prise de position, de question ou d'ironie (ταῦτα δὲ διεθόντες ἐπὶ τελευτῇ παλλογήσομεν τὰ προειρημένα, σχήματα διαλογισμοῦ ἢ ἀπολογισμοῦ ἢ προαιρέσεως ἢ ἐπερωτήσεως ἢ εἰρωνείας)»; *Rh. Al.* 35, 16 (épilogue de l'éloge): «Quand nous serons à la fin de cette partie et que nous aurons passé en revue toutes les espèces de qualités, nous ferons une récapitulation sommaire des propos antérieurs (παλλογήσαντες ἐν κεφαλαίῳ τὰ προειρημένα) et, à la fin, nous couronnerons l'ensemble du discours d'une sentence ou d'un enthymème»; *Rh. Al.* 36, 29: (épilogue de la défense): «après cette accusation, il faut reprendre sommairement l'ensemble du discours (ἀναλογιστέον ἐν κεφαλαίῳ τὸν λόγον ὅλον) et, si c'est possible, inspirer aux jurés en peu de mots des sentiments de haine, de colère ou d'envie à l'encontre des adversaires, et des sentiments d'amitié, de gratitude ou de pitié à notre égard. (...); 36, 43-51 (récapitulation de la défense): «après cela, il y a une récapitulation, bref rappel de ce qui a été dit. Elle est utile en toutes circonstances, aussi faut-il recourir à la récapitulation pour chaque partie de discours et pour chaque espèce. Mais elle convient particulièrement bien aux discours d'accusation et de défense ainsi qu'aux discours d'exhortation et de dissuasion. Car dans ces cas-là, disons-nous, il faut non seulement rappeler ce qui a été dit, comme dans les discours d'éloge et de dénigrement, mais aussi mettre les juges dans des dispositions favorables à notre égard, et défavorables à l'égard de nos adversaires. Cette partie du discours se place à la fin. Il est possible de faire le rappel sommaire sous forme de bilan de ce qui a été dit, de réflexion ou de question, <...>, parmi tes arguments, les meilleurs, parmi ceux des adversaires, les plus faibles, ou, si tu le veux, en adoptant la forme d'un interrogatoire. (...); *Rh. Al.* 37, 7 (épilogue du discours d'examen): «(...) ajoute à la fin une récapitulation concise et rappelle aux auditeurs les propos tenus.»

Le texte met donc en pratique les prescriptions qu'il énonce, phénomène récurrent dans l'ensemble du texte. Pour prendre un exemple, on notera, entre la partie A2 et la partie B du traité, le jeu sur *tattein* (la *taxis* des discours et la *taxis* que l'auteur lui-même va suivre):

28,2: «Sur ces questions, voilà donc qui suffit (περὶ μὲν οὖν ἀποχρή): car les arguments du juste, du légal, du beau, de l'utile, etc., nous connaissons leur nature et la source qui nous permettra d'en fabriquer beaucoup. Pareillement, les moyens d'amplification, de rabaissement, <...> nous savons ce qu'il en est et à quelle source nous en ferons bonne provision pour les discours. De même, sur les anticipations, les requêtes adressées aux auditeurs, les récapitulations, les raffinements d'expression, la longueur à donner aux discours et tout l'agencement de l'expression, nous sommes désormais renseignés. Par conséquent, connaissant, grâce à ce qui a été dit plus haut, les fonctions communes à toutes les espèces (τὰς κοινὰς δυνάμεις ἀπάντων τῶν εἰδῶν), les différences qui les séparent et leur emploi (τὰς διαφορὰς καὶ τὰς χρήσεις αὐτῶν), si nous nous habituons et nous exerçons à les réutiliser durant nos exercices préparatoires (ἂν ἐθίσωμεν ἡμᾶς αὐτοὺς καὶ γυμνάσωμεν ἀναλαμβάνειν αὐτὰς κατὰ τὰ προγυμνάσματα), nous en tirerons des ressources abondantes pour écrire et parler. Voilà donc, si on l'approche par membres, comment on peut diviser la méthode des discours avec le plus d'exactitude (κατὰ μέρη μὲν οὖν οὕτως ἀκριβέστατα ἂν διέλκοις τὰς τῶν λόγων μεθόδους).

La façon, pour chaque espèce, dont il faut disposer les discours en un tout organique (ὡς δ' ἐπὶ τοῖς εἶδεσι χρὴ τάττειν τοὺς λόγους σωματοειδῶς), de quelles parties il faut se servir en premier, l'usage à faire de ces parties elles-mêmes, c'est ce que je vais indiquer maintenant (πάλιν δηλώσω). Je mets en premier l'exorde, car il est commun aux sept espèces, et son emploi conviendra à tous les sujets (προοίμιον μὲν οὖν προτάττω κοινὸν γάρ ἐστι τῶν ἐπὶ εἰδῶν καὶ ἐπὶ πᾶσι τοῖς πράγμασιν ἀμόσει λεγόμενον).»

Dans ce passage, après la transition sous forme de récapitulation que nous avons signalé plus haut (περὶ μὲν οὖν τούτων ἀποχρή) et l'annonce du passage sur la *taxis*, on passe de la prescription pour composer un discours (τάττειν) au nouveau développement annoncé, dans lequel la *prooimion* et sa définition se trouvent placés en tête (προτάττειν). C'est bien ici la définition du *prooimion* qui sert de *prooimion* à la nouvelle partie, à savoir le début de la partie B du traité.

De façon plus générale, en suivant les différentes récapitulations entre les différentes parties de la *Rhétorique à Alexandre* que nous avons énoncées plus haut, on peut montrer que le plan du traité s'articule de façon cohérente par un jeu de divisions (au début) et de reconstruction progressive à la fin:

#### PARTIE A1, c. 1-5: Genres et espèces du discours politique

*Prologue*: «Il y a trois genres de discours politiques (γένη τῶν πολιτικῶν): le démégorique, l'épidictique et le judiciaire. Et il y en a sept espèces (εἶδη): l'exhortation, la dissuasion, l'éloge, le blâme, l'accusation, la défense et l'examen qui, ou bien existe isolément ou bien se met au service d'une autre espèce. Tel est le nombre des espèces de discours. Nous en ferons usage aussi bien dans les discours publics prononcés devant le peuple que dans les plaidoiries relatives aux contrats

ou dans les conversations privées. Pour être en état d'en parler pertinemment, prenons chaque espèce une à une et énumérons-en soigneusement les fonctions, les emplois et la mise en pratique (ἀπαριθμησαίμεθα τὰς δυνάμεις αὐτῶν καὶ τὰς χρήσεις καὶ τὰς πράξεις).»

(...)

*Palilogie* 1(5, 5): «Toutes les espèces (εἶδη) étant désormais distinguées, il faut les employer ou bien chacune séparément, quand il convient, ou bien conjointement, en combinant leurs fonctions (τὰς δυνάμεις αὐτῶν). Car s'il est vrai qu'il y a entre elles des différences considérables, elles présentent, quand on s'en sert, bien des convergences et il en va pour elles comme pour les races/espèces humaines (καὶ ταὐτὸ πεπόνθασι τοῖς τῶν ἀνθρώπων εἶδεσιν): car les hommes sont à la fois semblables et différents par leur aspect et par la perception qu'on a d'eux. Les espèces de discours une fois définies ainsi, poursuivons en énumérant les moyens qu'elles requièrent encore en commun et étudions la façon dont il faut s'en servir (ὡς αὐτοῖς δεῖ χρησθαι).»

PARTIE A2), c. 6-28: Moyens communs à toutes les espèces

(...)

*Palilogie* 2(28,2): «Sur ces questions, voilà donc qui suffit (περὶ μὲν οὖν τούτων ἀποχρή): (...) nous sommes désormais renseignés. Par conséquent, connaissant, grâce à ce qui a été dit plus haut, les fonctions communes à toutes les espèces (τὰς κοινὰς δυνάμεις ἀπάντων τῶν εἰδῶν), les différences qui les séparent et leur emploi (τὰς διαφορὰς καὶ τὰς χρήσεις αὐτῶν), si nous nous habituons et nous exerçons à les réutiliser durant nos exercices préparatoires (ἂν ἐθίσωμεν ἡμᾶς αὐτοὺς καὶ γυμνάσωμεν ἀναλαμβάνειν αὐτὰς κατὰ τὰ προγυμνάσματα), nous en tirerons des ressources abondantes pour écrire et parler. Voilà donc, si on l'approche par membres, comment on peut diviser la méthode des discours avec le plus d'exactitude (κατὰ μέρη μὲν οὖν οὕτως ἀκριβέστατα ἂν διέλοις τὰς τῶν λόγων μεθόδους).

La façon, pour chaque espèce, dont il faut disposer les discours en un tout organique (ὡς δ' ἐπὶ τοῖς εἶδεσι χρὴ τάττειν τοὺς λόγους σωματοειδῶς), de quelles parties il faut se servir en premier, l'usage à faire de ces parties elles-mêmes, c'est ce que je vais indiquer maintenant (πάλιν δηλώσω). Je mets en premier l'exorde, car il est commun aux sept espèces, et son emploi conviendra à tous les sujets (προοίμιον μὲν οὖν προτάπτω· κοινὸν γάρ ἐστι τῶν ἐπὶ εἰδῶν καὶ ἐπὶ πᾶσι τοῖς πράγμασιν ἀρμόσει λεγόμενον).»

PARTIE B, c. 29-38: Les parties du discours

- 1) 29-34: exhortation et dissuasion (exorde, narration, confirmation, anticipation, épilogue sous forme de palilogie)
- 2) 35: éloge et blâme (exorde, narration sous forme d'éloge, épilogue sous forme de palilogie)
- 3) 36: accusation et défense (exorde, narration, confirmation, anticipation, épilogue sous forme de palilogie)
- 4) 37: examen (exorde, examen, palilogie)

(...)

*Épilogue sous forme de palilogie* 3 (37,7): «Si donc nous disposons toutes les espèces de discours de cette façon, nous en userons avec art (τὰ μὲν οὖν εἶδη πάντα τοῦτον τὸν τρόπον τάττοντες ἐντέχνως αὐτοῖς χρῆσόμεθα). Et il faut aussi bien à l'oral qu'à l'écrit nous efforcer le plus possible de conformer nos discours aux préceptes énoncés ci-dessus, et nous habituer à les appliquer tous à l'improvisiste (δεῖ δε...).»

(...).

Telle est la façon dont il faut se préparer dans la vie; et du traité qui précède on tirera la façon dont il faut s'entraîner à l'éloquence (καὶ τοῦτον μὲν τὸν τρόπον χρῆ τὰ κατὰ τὸν βίον παρασκευάζειν, ἐκ δὲ τῆς προτέρας συντάξεως περὶ τοὺς λόγους γυμνάζεσθαι).»

Les différentes récapitulations fournissent les éléments nécessaires pour comprendre le plan: après avoir défini les espèces de discours dans la partie A1, on passe aux parties communes du discours dans la partie A2 (*palillogie 1*); puis, après avoir distingué les différents éléments communs des discours (*palillogie 2*: κατὰ μέρη) dans la partie A2, on passe à la *taxis*, qui va permettre de recomposer les discours en un tout organique (*palillogie 2*: ὡς δ' ἐπὶ τοῖς εἶδεσι χρῆ τάπτειν τοὺς λόγους σωματοειδῶς); commence alors dans la partie B la création de discours selon les espèces, les éléments définis en A2 étant désormais replacé au sein de chaque espèce de discours dans un ordre chronologique; à l'issue de cette étude, où s'est constituée une véritable *techné logon* (*palillogie 3*: ἐντέχνως), les *logoi* conçus sur le modèle du corps humain peuvent à leur tour servir de modèle de *taxis* pour la vie humaine et la formation de l'*èthos*.

Les images utilisées dans le traité suivent la même progression: dans la récapitulation de la première partie, les espèces de discours sont comparées aux espèces humaines (καὶ τὰυτὸ πεπόνθασι τοῖς τῶν ἀνθρώπων εἶδεσιν), mais la perspective s'inverse dans l'épilogue, où ce sont désormais les hommes qui doivent se comporter comme les discours (διακοσμοῦντα ταῖς ἰδέαις ταῖς εἰρημέναις). Si l'on songe qu'en grec les *logoi* sont les expressions de la raison, on comprend mieux pourquoi la *techné logon* peut aussi prétendre guider selon la raison et l'ordre le comportement humain. C'est pourquoi, dans la récapitulation 3 à la fin du discours, sans qu'il y ait là aucune incohérence, la matière d'une vie est désormais organisée selon l'ordre du discours sous la forme de *kephalaia*.

\*\*\*

On retrouve donc bien dans la *Rhétorique à Alexandre* une conception du discours qui fait largement écho à celle des *technai logon* du *Phèdre*, à cette différence près que, dans la *Rhétorique à Alexandre*, la doctrine est présentée sous la forme d'un discours en train de se constituer, qui est la réalisation même de cette doctrine. Théorie et pratique du discours sont donc profondément solidaires, comme dans le *Phèdre*, où les *technai logon* étaient présentées sous la forme d'un discours<sup>15</sup>. Il va de soi que la *Rhétorique à Alexandre* étant postérieure au *Phèdre*, rien n'interdit de penser à une influence du second sur le premier. On objectera néanmoins que la doctrine décrite et mise en oeuvre dans la *Rhétorique à Alexandre* n'est pas platonicienne ni même aristotélicienne, mais offre de nombreux autres points communs avec les *technai logon* du Ve siècle et du début du IVe, comme nous l'avons rappelé dans l'introduction. Ce texte, injustement négligé encore récemment dans les études sur les débuts de la rhétorique au profit de la *Rhétorique* d'Aristote, est donc un élément important pour comprendre la

<sup>15</sup> On trouve aussi dans le *Phèdre* un jeu autour des *kephalaia*. C'est ainsi que Phèdre propose à Socrate (228 d) d'exposer « dans ses grandes lignes » (ἐν κεφαλαίοις) le discours de Lysias (fils de Céphale!), ce discours étant par la suite critiqué par Socrate (264c) comme étant « sans tête » (ἀκέφαλον) et « sans pied » (ἄπουν) ! Sur ce point, que nous ne développerons pas ici, voir M.-P. NOËL, *Platon et l'analyse des discours dans le Phèdre*, in *The Journal of Greco-roman Studies* 30 (2007), pp. 55-70.

forme des traités perdus du Ve siècle et le passage progressif des *technai logon* aux traités de rhétorique conservés...

En guise d'épilogue et non de palilogie, le dernier mot reviendra malgré tout à Aristote, pour montrer que la *Rhétorique* elle-même n'est pas aussi radicalement différente des *technai logon* qu'il y paraît. Voici la fin du livre III, qui s'achève sur une définition de l'*epilogos* différente de celle de la *Rhétorique à Alexandre*<sup>16</sup>:

L'épilogue (ἐπίλογος) est constitué de quatre éléments: disposer l'auditeur favorablement à son endroit et défavorablement à l'endroit de l'adversaire; amplifier et rabaisser; faire naître des émotions chez l'auditeur; remettre le discours en mémoire (ἐξ ἀναμνήσεως).

[...] Aussi ne reste-t-il à traiter que la remise en mémoire de ce que l'on a dit (ἀναμνησάτω τὰ προειρημένα). La manière adéquate de le faire est celle qu'indiquent certains à tort pour l'exorde (ἐν τοῖς προοιμίοις). C'est en effet pour que l'affaire soit facile à comprendre qu'ils recommandent d'en parler à plusieurs reprises (πολλάκις εἰπεῖν). Dans l'exorde, il faut certes évoquer l'affaire, mais juste pour que le public n'ignore pas sur quoi porte le jugement. Ici, il faut rappeler à grands traits (κεφαλαιωδῶς) par quels arguments on a conduit la démonstration. Le principe est de dire qu'on s'est acquitté de ce qu'on avait promis. Aussi faut-il rappeler ce qu'on a dit et pourquoi. On se fonde pour parler sur la mise en contraste de sa thèse avec celle de l'adversaire (ἐξ ἀντιπαραβολῆς τοῦ ἐναντίου). On mettra en regard (παραβάλλειν) tout ce que les deux adversaires ont dit sur le même sujet, en s'exprimant soit sans détours (παραβάλλειν): «Mais cet individu a dit ceci là-dessus, eh bien, moi je dis cela, et voilà pourquoi», soit ironiquement (ἐξ εἰρωνείας), par exemple: «Cet individu a dit ceci, et moi cela. Que ferait-il, s'il avait montré ceci et non cela ?» Ou encore par questions (ἐξ ἐρωτήσεως): «Qu'est-ce que qui n'a pas été montré ?» Ou bien: «Cet homme, qu'a-t-il montré ?» Procède donc ainsi, par contraste, ou selon l'ordre naturel du discours tel qu'il a été prononcé: tes arguments comme ils ont été exposés et derechef, si tu veux, séparément les arguments du discours adverse. À la fin, c'est l'expression en asyndète qui convient, de manière que ce soit un épilogue (ἐπίλογος) et non un discours (λόγος): «J'ai parlé, vous avez entendu, la décision est entre vos mains; jugez εἴρηκα, ἀκηκόατε, κρίνατε).

On notera ici la formule finale, qui semble conclure le traité comme un discours et renvoie au début du livre I. Dernier pied de nez ou dernier hommage d'Aristote aux *technai logon* de ses prédécesseurs?<sup>17</sup>

#### ABSTRACT

Les reconstructions modernes des débuts de la rhétorique grecques acceptent en général l'idée d'une séparation radicale entre les premiers manuels de rhétorique (les *technai logon*), qui

<sup>16</sup> Aristote, *Rhétorique* III, 19, 1419 b 10 (trad. CHIRON). On notera au passage qu'Aristote critique l'utilisation des récapitulatifs dans la *prooimion*, mais aussi des récapitulatifs en général dans le cours du texte, contrairement à la définition de la *palilogia* de la *Rhétorique à Alexandre*.

<sup>17</sup> Sur cette fin, voir le commentaire de CHIRON, *Aristote, Rhétorique*, Présentation et traduction, Paris 2007, p. 526, note 15, et Ch.R. RAPP, *Aristoteles, Rhetorik*, Übersetzung und Kommentar, 2 Bde, in H. FLASHAR (Hrsg.), *Aristoteles, Werke in deutscher Übersetzung*, Berlin 2002, ad loc.

seraient de simples recueils de discours-modèles, et les traités du IV<sup>e</sup> siècle, qui, comme la *Rhétorique* d'Aristote, relèveraient d'une conception réflexive, abstraite, de la rhétorique. L'étude de la composition de la *Rhétorique à Alexandre*, œuvre insérée dans le corpus d'Aristote mais proposant une conception de rhétorique très différente, permet de réviser cette idée. Cette œuvre est en effet construite en suivant les préceptes qu'elle expose – notamment la définition qu'elle donne de la récapitulation (*palillogia*), qui est appliquée tout au long du texte pour lier les parties entre elles, y compris l'*epilogos*. Une telle imbrication entre discours et analyse théorique pourrait bien fournir quelques clefs pour comprendre les rapports entre *technai logon* du V<sup>e</sup> siècle et théorie rhétorique du IV<sup>e</sup> siècle.

Modern reconstructions of early Greek rhetoric usually assume the hypothesis of a gap between the first manuals of rhetoric (the lost *technai logon*), which would have been a mere collection of model speeches, and fourth century treatises, which, as Aristotle's *Rhetoric*, rely on a reflexive, abstract conception of rhetoric. The study of the composition of the *Rhetoric to Alexander*, a work inserted in the Aristotelian corpus, but exhibiting a very different conception of rhetoric, can challenge these views. This work is built on the precepts it sets for composing speeches, especially the definition of recapitulation (*palillogia*), which is applied throughout the text to link each new part to the previous one, including the *epilogos*. Such an overlap of speech and theoretical analysis could provide some keys to understanding the relationship between fifth century *technai logon* and fourth century treatises.

KEYWORDS: Early Greek Rhetoric, *Rhetoric to Alexander*, *Technai logon*, Recapitulation, *Palillogia*.